



## Infocapsules sur la COVID-19

### Étude sur le dépistage de la COVID-19 de McMaster HealthLabs, Air Canada et l'Autorité aéroportuaire du Grand Toronto

#### Énoncé de la question

Le 3 septembre 2020, dans un [communiqué conjoint](#)<sup>1</sup> (en anglais seulement), McMaster HealthLabs, Air Canada et l'Autorité aéroportuaire du Grand Toronto (AAGT) ont annoncé le début d'une étude visant à effectuer des tests de dépistage de la COVID-19 sur une base volontaire sur les voyageurs arrivant à l'Aéroport international Pearson au Canada. Le communiqué indiquait que le but de la recherche était de recueillir de l'information afin d'explorer l'efficacité des diverses périodes de quarantaine pour les voyageurs, et que les participants seraient informés de façon confidentielle des résultats de leur test dans les 48 heures. Des projets pilotes semblables sont [apparemment](#)<sup>2</sup> en cours dans des aéroports internationaux, dont Heathrow, Charles de Gaulle et Tokyo Haneda. Des [projets pilotes](#)<sup>3</sup> dans d'autres aéroports canadiens sont également en cours de développement.

Le 28 août 2020, la Dre Tam a mentionné que le Canada examinait des options pour réduire les mesures restrictives à la frontière, y compris la possibilité de dépistage.

#### Messages clés

- La santé et la sécurité des Canadiens sont notre priorité absolue. Afin de réduire au minimum le risque de nouveaux cas de COVID-19 au Canada, nous continuons d'appliquer les mesures frontalières qui comprennent une période de quarantaine ou d'isolement obligatoire de 14 jours pour les voyageurs qui entrent au pays.
- La période de quarantaine ou d'isolement obligatoire après un voyage à l'étranger est l'une de nos principales mesures de santé publique qui s'est révélée efficace pour réduire l'importation et la propagation de la COVID-19.
- En vertu de l'arrêté d'urgence en vigueur, le fait de recevoir un résultat de test négatif n'exempte les voyageurs d'aucune des exigences, y compris la période de quarantaine obligatoire de 14 jours.
- Les mesures frontalières, y compris les restrictions, le contrôle sanitaire et les vérifications de température avant l'embarquement à bord d'un avion à destination du Canada, et la quarantaine obligatoire font partie de la stratégie à plusieurs niveaux du gouvernement du Canada. Tous les voyageurs arrivant au Canada continueront d'être soumis à un dépistage des signes et des symptômes

---

<sup>1</sup> Communiqué de presse en anglais seulement

<sup>2</sup> Article en anglais seulement

<sup>3</sup> Idem



de la COVID-19.

- Le gouvernement du Canada cherche activement des options pour soumettre les voyageurs qui entrent au Canada à un test de dépistage. À cet effet, l'Agence de la santé publique du Canada continue d'examiner les dernières données probantes disponibles sur la façon dont le dépistage pourrait être utilisé pour faciliter les mesures à la frontière.
- La protection de la santé des Canadiens signifie que tout changement aux mesures frontalières, y compris aux exigences en matière de dépistage et de quarantaine, doit être appuyé par des preuves scientifiques solides.
- L'Agence de la santé publique du Canada continue de collaborer avec la communauté scientifique, y compris les laboratoires de dépistage, pour évaluer les possibilités de nouveaux partenariats.

### **Au sujet de l'étude menée par McMaster HealthLabs, Air Canada et l'Autorité aéroportuaire du Grand Toronto**

- Le gouvernement du Canada est au courant du travail qu'Air Canada a entrepris avec l'Université McMaster et l'AAGT.
- L'Agence de la santé publique du Canada est en pourparlers avec McMaster HealthLabs pour s'assurer que les chercheurs harmonisent leur approche avec celle du gouvernement du Canada en matière de santé publique.
- La protection de la santé des Canadiens signifie que tout changement aux mesures frontalières, notamment aux exigences en matière de dépistage et de quarantaine, doit être appuyé par des preuves scientifiques solides.
- Le fait de recevoir un test négatif à la suite de leur participation volontaire à l'étude menée par l'Université McMaster, Air Canada et l'AAGT n'exempte pas les voyageurs qui entrent au Canada des exigences, comme la quarantaine obligatoire.

### **Questions et réponses**

#### **Q1 : Pourquoi les personnes dont le résultat est négatif doivent-elles quand même être mises en quarantaine?**

Nous savons que le virus n'est pas nécessairement détectable à toutes les étapes de la maladie.

Lorsqu'une personne infectée a une faible charge virale (ce qui peut se produire au début de la maladie ou au stade du rétablissement), le test peut donner un résultat



faussement négatif. Autrement dit, la personne pourrait être porteuse du virus, mais celui-ci ne serait pas détecté à ce stade de la maladie.

C'est pourquoi, pour réduire au minimum le risque d'importation de cas, les voyageurs qui entrent au Canada doivent respecter la règle d'auto-isolement ou de quarantaine de 14 jours. Au fur et à mesure que la science de dépistage évoluera, nous continuerons d'explorer le rôle que les tests de dépistage pourraient jouer afin d'autoriser l'entrée au Canada et de lever les exigences en matière de quarantaine.

**Q2 : Dans quelle mesure le gouvernement est-il impliqué dans cette étude?**

L'Agence de la santé publique du Canada et Santé Canada collaborent avec McMaster HealthLabs dans le cadre de cette étude et la surveillent de très près. L'étude sera examinée de façon indépendante par les Instituts de recherche en santé du Canada.